

SAMEDI
19
DÉCEMBRE
82^e ANNEE.
N° 96

Journal du Lot

50 c. ORGANE DEPARTEMENTAL — Paraissant les Mercredis & les Samedis Dir. : A. COUESLIANT † (1868-1942)

CAHORS

ETAT-CIVIL
du 11 au 18 décembre 1942

Naissances
Davidou Bernard, rue Wilson.
Krawowski Maurice, rue Wilson.
Pélaprat Jacqueline, avenue de l'Abattoir.
Drancourt Evelynne, rue Feydel, 15.
Fayret Yvonne, rue Wilson.
Leboucher Monique, rue Wilson.

Publications de mariages
Marroncle Elie, adjoint technique P. et C. à Cahors, et Entrailles Raymond, s.p. à Cardaillac (Lot).
Peyridieu Pierre, peintre, et Santalestra Generosa, s.p., à Cahors.
Jardel Jean, instituteur, et Canac Solange, employée de préfecture à Cahors.

Mariages
Mazelié Jean, secrétaire, et Rouziès Jeanne, sténo-dactylo.
Charlier Marcellin, employé et Blanc Marie, ouvrière monteuse.
Gillet Georges, employé, et Vernière Jeanne, s.p.
Le Petit Albert, représentant, et Chalvet Marthe, s.p.

Décès
Marre Marie, Vve Loirette, s.p., 83 ans, rue des Mirepoises, 15.
Reygasse Jeanne, institutrice en retraite, 57 ans, avenue Jean-Jaurès, 11.
Do Santos Evaristo, manœuvre, 43 ans, rue Wilson.
Miquel Eugénie, Vve Laurelle, cultivatrice, 82 ans, route du Peyrat.
Vachez Marie, Vve Ruffet, s.p., 74 ans, rue Saint-Géry.
Craste Joseph, voyageur de commerce, 45 ans, rue Wilson.
Guiraudet Lucie, s.p., 73 ans, rue de la Merçi, 6.
Segond Rosalie, s.p., 71 ans, place du Théâtre, 11.
Péllissier Pierre, charpentier, 65 ans, rue du Four-Ste-Barbe, 18.
Riercos Gaston, employé P.T.T., 28 ans, rue Neuve-des-Badernes, 18.

La lettre du Maréchal et les déclarations du Président Laval

L'impression à Berlin

(Du correspondant particulier de l'O. F.I.) : La réponse du Maréchal Pétain au chancelier Hitler éveille un vif intérêt dans les milieux politiques de Berlin. Sans prendre, à ce sujet, une position officielle, ces milieux n'en soulignent pas moins les impressions qui peuvent se dégager de la lecture attentive de cet important document.

On a été tout particulièrement frappé, ici, par l'emploi que le Chef de l'Etat, parlant de l'attaque anglo-américaine sur l'Afrique et de l'attitude de quelques généraux, a fait du mot « trahison », s'inscrivant en faux contre ses prétendus ordres au nom desquels les uns et les autres déclarent agir.

Faisant ensuite allusion au passage de sa lettre dans lequel le Maréchal a évoqué l'« écho douloureux » qu'ont trouvé, dans toute la France, les mesures décidées par le chef de l'Allemagne, on comprend fort bien ici ce sentiment, mais on fait observer à ce propos que ces mesures ont été précisément rendues nécessaires par la trahison dont parle le chef de l'Etat. Lorsqu'un malade est en danger de mort et que seule une grave opération peut le sauver, ajoute-t-on, l'intervention du chirurgien n'est-elle pas également « douloureuse » ?

On enregistre, avec non moins d'intérêt,

la phrase finale où le Maréchal rappelle qu'en accordant des pouvoirs élargis à M. Laval, il a manifesté sa volonté que des rapports confiants puissent s'établir entre le peuple français et le peuple allemand en vue d'une politique de mutuelle compréhension.

Au cours de la conférence de la Wilhelmstrasse, on a également souligné l'importance des déclarations faites devant la presse de Vichy par le président Laval, on y relève notamment le passage relatif au bolchevisme auquel la France serait infailliblement livrée dans l'hypothèse d'une victoire anglo-américaine.

D'ailleurs, indique-t-on encore, la France n'aurait pas mieux à attendre des Américains et des Anglais eux-mêmes si on en juge par les mesures qu'a prises le corps expéditionnaire allié en Afrique française.

Les vœux formés par le chef du gouvernement en faveur de la victoire des armes allemandes ont été en outre particulièrement mis en relief.

En ce qui concerne le développement favorable des relations entre le Reich et la France, on ne donne ici aucune précision, mais on exprime l'espoir que les conditions nécessaires à une évolution favorable de la situation pourront être réalisées dans les jours qui viennent.

CHRONIQUE DU LOT

AUX PROPRIETAIRES DE LOCAUX ET APPARTEMENTS

Par arrêté préfectoral du 9 décembre 1942 il est institué à la Préfecture du Lot une Commission de classement des logements chargée de l'examen des demandes de mutations de logements à usage d'habitation situés sur le territoire de la ville de Cahors.

A cet effet, il est porté à la connaissance des propriétaires possédant des immeubles à Cahors et des locataires appelés à changer de local dans ladite ville qu'à dater de la parution du présent arrêté toute mutation de logement devra être soumise à l'examen de la Commission précitée ; les mutations qui ne seront pas homologuées par cette Commission ouvriront à l'Administration le droit de réquisition nonobstant toutes clauses du bail.

Il est également rappelé aux propriétaires et locataires que, dans les circonstances actuelles, tous les services d'Etat ainsi que les organismes départementaux et communaux doivent bénéficier d'un droit de priorité dans l'obtention des locaux qui leur sont nécessaires.

Enfin il y a lieu de bien spécifier que les demandes de mutations soumises ne subiront aucun retard et qu'il sera tenu compte des intérêts de chacun dans la plus juste mesure.

ALLOCATIONS FAMILIALES AGRICOLES

Tout exploitant agricole (propriétaire, fermier, métayer) est obligatoirement tenu de déclarer à la caisse de l'exploitation ou se trouve situé le siège de l'exploitation le montant du revenu cadastral total des propriétés par lui exploitées.

Afin de ne pas encourir les poursuites auxquelles s'exposent les réfractaires, la Caisse mutuelle agricole d'allocations familiales du Lot, 11, rue du Four-Ste-Catherine à Cahors, rappelle aux exploitants susceptibles de bénéficier de l'exonération des cotisations :

a) assujettis ayant élevé 4 enfants au moins, jusqu'à l'âge de 14 ans, et dont le revenu cadastral ne dépasse pas 500 fr. ;
b) assujettis dont le revenu cadastral se trouve être supérieur à 12 fr. mais ne dépasse pas 40 fr., qu'ils sont dans l'obligation de communiquer à la Caisse, avant le 31 décembre 1942, dernier délai, les renseignements suivants, certifiés exacts par le maire de leur commune :

Nom, prénoms, qualité (propriétaire, fermier, métayer, journalier, s'il y a lieu), date et lieu de naissance de l'exploitant, profession principale, adresse très exacte, superficie et revenu cadastral total de l'exploitation, prénoms et date de naissance des enfants donnant droit à l'exonération.

Les artisans ruraux n'employant pas de main-d'œuvre salariée devront communiquer les mêmes renseignements.

Dans l'intérêt des assujettis bénéficiant des dispositions ci-dessus, la Caisse insiste tout particulièrement sur la nécessité et l'urgence de la transmission des renseignements précités.

POUR CONSOMMER DU VIN

Les articles 3, 4, 5 et 6 de l'arrêté régional susvisé du 13 février 1942 portant réglementation de la consommation du vin sont annulés et remplacés par les dispositions suivantes à compter du 1^{er} décembre 1942 :

Les quantités de vin pouvant être attribuées par mois à chaque consommateur sont fixées, suivant les catégories, de la façon suivante :

Catégorie E, J1, J2, néant ; catégorie J3, A, T et V, 4 l. ; catégorie G, 6 l. ; travailleurs de force de 1^{re} catégorie, 8 l. ; travailleurs de force de 2^e catégorie, 12 l. ; mécaniciens chauffeurs de route de la S.N.C.F. effectuant un travail inférieur à 50 heures par semaine, 20 l. ; mécaniciens chauffeurs de route de la S.N.C.F. effectuant un travail égal ou supérieur à 50 heures par semaine, 37 l.

Les rations mensuelles prévues ci-dessus seront servies à chaque consommateur par le fournisseur chez lequel il s'est fait inscrire en exécution de l'arrêté ministériel susvisé du 21 octobre 1942.

Les consommateurs des catégories J3, A, T, V et C obtiendront leur ration sans remise de tickets.

Les travailleurs de force recevront leur ration supplémentaire en échange des tickets I, II, III et IV en chiffres romains détachés de leurs feuilles spéciales.

Prix des charbons

Les prix maxima des combustibles minéraux solides sont fixés ainsi qu'il suit, les 100 kg. droits d'octroi non compris, livrés au domicile du consommateur :

Caillette d'Aubin et Decazeville, 52 40
Boulets du Gard 61 10
Boulets du Centre : Meisseix ... 59 50
Brassac 62 30
Anthracite 71 30

Une ration de 2 fr. par 100 kg. sera appliquée pour les livraisons sur chantiers.

Les prix ci-dessus pourront être majorés de 20 fr. par tonne et par km. de distance en sus du 2^e km. dans les localités éloignées de plus de 2 km. de la gare les desservant.

Comité d'organisation professionnelle de la musique

Le Comité d'organisation professionnelle de la musique rappelle aux artistes musiciens de toutes catégories que l'inscription sur les listes de recensement du Comité est obligatoire et non facultative comme certains d'entre eux ont pu le croire. Cette inscription seule donnera le droit d'obtenir la carte professionnelle qui sera indispensable à toute personne voulant exercer une profession musicale.

La délivrance de cette carte sera effectuée après l'examen par le Comité de toutes les déclarations individuelles.

Pour permettre aux retardataires d'effectuer leurs déclarations un dernier délai est fixé au 31 décembre 1942.

Rappelons que les inscriptions sont reçues auprès de M. G. Rougier, délégué départemental, avenue de Paris à Cahors ou envoyer une enveloppe timbrée pour recevoir le questionnaire.

Avis aux Israélites

Le Journal Officiel publie une loi en date du 11 décembre 1942 décrétant que toute personne de race juive est tenue de se présenter dans un délai d'un mois au commissariat de police de sa résidence ou, à défaut, à la brigade de gendarmerie pour faire apposer la mention « juif » sur la carte d'identité dont il est détenteur ou sur le titre en tenant lieu, et sur la carte individuelle d'alimentation.

Arbre de Noël de la Légion

L'arbre de Noël légionnaire des enfants de prisonniers aura lieu au Théâtre le dimanche 20 décembre à Cahors. Ouverture des portes à 13 h. 45.

Il est envoyé par poste à chaque enfant inscrit un programme invitation dont la présentation sera rigoureusement exigée au contrôle d'entrée. Toutefois, les enfants qui ne recevraient pas l'invitation en temps voulu pourront être admis dans la salle sur justification de leurs titres d'enfants de prisonniers.

QUI EST PIERRE LAVAL ?

On a prétendu que les Français aiment les décorations et ignorent la géographie. Nous ne nous ferons pas l'écho d'une appréciation sans doute excessive.

Mais, et sans vouloir tomber dans le travers, bien français celui-là, qui consiste à se dénigrer, on nous permettra d'émettre une critique qui nous paraît plus pertinente. C'est que nos compatriotes ignorent, en tout cas, trop souvent, pour ne pas dire toujours, la véritable personnalité de ceux qui les gouvernent. Trop fréquemment, dans le public, on se fait et l'on s'est fait, au cours de l'histoire, une idée inexacte des guides que nous avons eus. Et cela explique l'impopularité qu'ont connue la plupart des « grands commis », comme cela permet de comprendre l'incompréhensible faveur populaire dont ont, par contre, trop souvent bénéficié les plus mauvais serviteurs du pays.

C'est pourquoi nous ne saurions trop recommander la lecture d'une brochure fort simple et sans apprêt, qui vient à son heure et dont le titre est : *Qui est Pierre Laval ?*

On connaît peu le chef du gouvernement. Pourquoi ? Parce que ce silence, ce méditatif, n'aime pas la publicité. « J'ai trop aimé la France pour me soucier d'être populaire », déclarait-il récemment. Il préfère agir plutôt que de parler de lui, réfléchir au bien du pays plutôt que de se livrer au jeu facile de la propagande personnelle.

En lisant : *Qui est Pierre Laval ?* — et chaque Français, s'il veut être vraiment éclairé — se doit de lire cette brochure — on connaît, en quelques pages, la vie d'un homme qui s'est « fait lui-même », qui n'a jamais dû sa réussite qu'à lui seul. L'ascension du fils de l'aubergiste de Chateldon — Pierre Laval est d'origine modeste et ne s'en cache pas — est exempte de solidarités systématiques et concertées. Il ne fut jamais ni maçon, ni clérical, ni anti-clérical.

En lisant cette brochure, on verra comment, seul, répétons-le — ce qui était une véritable gageure dans la « République des camarades » — Pierre Laval, ancien répétiteur de lycée, a su s'assurer une place brillante au barreau parisien, puis comment il devint la personnalité politique de premier plan que l'on sait.

Venu au pouvoir en différentes circonstances graves, et, chaque fois, pour rétablir des situations compromises par d'autres, le chef du gouvernement a toujours su braver, dans l'intérêt de son pays, l'impopularité.

1931-1932 : après la crise mondiale de 1929, on fait appel à lui pour redresser la situation économique du pays ; en 1935, c'est encore Pierre Laval qui est chargé de sauver notre monnaie et de comprimer les dépenses. Et il n'a pas dépendu de lui que ses successeurs ne l'aient pas suivi dans cette voie.

En juin 1940, enfin, on le retrouve, aux côtés du Maréchal, s'opposant à la panique générale et à la fuite éperdue... Et l'on sait avec quel courage le pilote mène, aujourd'hui, la barque dans une passe périlleuse.

L'histoire du président Laval est l'histoire d'un Français « hors série », énergique, patient, tenace et travailleur, qui a mis toutes ses qualités au service de son pays.

Et, quand on le connaît bien, on comprend que si on l'avait toujours écouté et suivi, la France n'aurait pas, aujourd'hui, à chercher la voie de son salut.

LA RELEVÉ

Elle se poursuit au rythme prévu

Des postes de radio étrangère ont, à propos des opérations de la relève, donné des chiffres faux et fait état de prétendues exigences qui ne correspondent pas à la réalité.

D'après les statistiques officielles, à l'heure actuelle, 205.000 ouvriers français travaillent en Allemagne. Dans ce nombre figurent 110.000 spécialistes comptant pour la relève. On sait que le nombre de spécialistes demandé était fixé à 150.000. Les opérations de la relève se poursuivent ainsi selon le rythme prévu.

ATTENTION AUX FAUX POLICIERS !

A Toulouse, trois passantes sont victimes de deux faux policiers

Rue Denfert-Rochereau, à proximité des grands boulevards, trois passantes ont été victimes de deux faux policiers.

Ceux-ci, vers 20 h., interpellaient Mme Brun, sa fille et Mme Burie, et l'une de leurs amies, Mme Aymond, logeant toutes trois dans un hôtel de la ville.

Les trois femmes furent invitées à se rendre au commissariat le plus voisin pour vérification de leurs papiers d'identité.

Elles furent ainsi conduites dans l'arrière-cour d'un immeuble dépendant, leur fut-il déclaré, de la police d'Etat.

Là, elles furent dépouillées de leurs sacs à main, dont le contenu devait être inventorié dans un bureau voisin. Après une demi-heure d'attente, les trois femmes conclurent qu'elles avaient été mystifiées.

Elles se rendirent alors au bureau de police pour conter leur mésaventure et déposer une plainte.

Les faux policiers sont activement recherchés et leur signalement a été aussitôt diffusé dans toutes les directions par Radio-Police.

EN PEU DE MOTS...

Des amendes allant de 500 à 10.000 fr. ont été infligées par décision du préfet délégué à des cultivateurs d'Angers n'ayant pas livré les quantités de lait pour lesquelles ils étaient imposés.

Une troupe théâtrale d'artistes de la Comédie-Française va entreprendre une tournée de deux mois en Allemagne où elle jouera devant les ouvriers français.

Le tribunal correctionnel de Limoges a condamné à 2 mois de prison et 12.000 francs d'amende le juge de paix de Meyssac (Corrèze), M. Pierre Périer, accusé de s'être servi de deux cartes d'alimentation délivrées par des communes différentes.

Dans un hôpital de Breslau, un enfant est venu au monde avec deux cœurs. Malgré cette anomalie physiologique, il jouit d'une excellente santé.

L'Officiel publie un décret privant le gouverneur général Boisson et le général Barrau de la nationalité française et stipulant, par suite, la confiscation de leurs biens.

Au cours d'une de ses séances, le Conseil municipal de Bergerac a décidé que la ville adopterait la ville de Le Bosquet (Somme) et a voté pour commencer une somme de 50.000 fr. à cet effet.

M. Cathala, ministre de l'économie nationale et des finances, a signé un texte qui donnera force légale à la carte de tabac. Celle-ci sera donc assimilée aux autres titres d'alimentation officiels.

Une école de garçons du 18^e arrondissement de Paris a adopté deux vieillards. Chaque semaine, quelques enfants, désignés par leurs camarades, vont porter à leurs protégés les dons en nature que chacun a offerts selon ses propres moyens.

Quatorze cheminots de Caen qui faisaient main-basse sur les colis les plus divers, sans se soucier s'ils étaient destinés à des prisonniers, ont été arrêtés.

Leur poste est en panne ?
Vite, une seule adresse :

CENTRAL RADIO

Une adresse de vrais spécialistes, personnel sorti de l'Ecole Centrale de T.S.F. de Paris.

Transformations ondes courtes encore effectuées

Tous au CENTRAL RADIO, 32, Bd Gambetta, BÉNECH R. (face à la mairie), Cahors.

PALAIS DES FETES

Samedi 19 décembre, soirée 21 h. Dimanche 20, deux matinées : 13 h. 45, 16 h. 30, soirée 21 h. Lucien Baroux dans : *CHEQUE AU PORTEUR* (interdit aux moins de 16 ans) avec un bon Complément. France Actualité.

BEURRE ET FROMAGE Inscription obligatoire

Les consommateurs sont tenus de renouveler chez un détaillant de leur choix, avant le 20 décembre 1942, leur inscription pour le beurre et le fromage :

I. — Pour le beurre : au moyen du ticket-lettre GA de la feuille de matières grasses de décembre, pour les consommateurs autres que les producteurs de lait 1^{re} catégorie. Pour les producteurs de lait 1^{re} catégorie au moyen du ticket-lettre cerclé IH de leur feuille spéciale de matières grasses du mois de décembre. Leur inscription spéciale sera effectuée par la laiterie qui leur délivre la ration mensuelle de beurre.

II. — Pour le fromage : au moyen du ticket FB de la feuille de fromage du mois de décembre 1942.

Les malades soumis aux régimes n° 3 et 3 bis se feront délivrer une fiche par la mairie de leur résidence. Cette fiche servira à leur inscription spéciale.

L'attribution des prix Cognac-Jay

L'Académie française a décerné pour le Lot le prix de la fondation Cognac-Jay à M. Henri Martignac, charron à St-Céré : 11 enfants vivants.

Le bois de chauffage ne doit pas être bloqué

A cette heure où chacun se préoccupe chaque jour davantage de la question du chauffage, beaucoup de personnes, faute de charbon, se sont rejetées sur le bois, ou plutôt ont essayé de se procurer du bois. Mais le bois est bloqué dans plusieurs régions, et les transporteurs de bois se trouvent souvent dans des situations très difficiles.

Pour mettre fin à cet état de choses, les secrétaires d'Etat à l'intérieur, à l'agriculture et à la production industrielle avaient adressé au mois d'août dernier une circulaire qui souligne l'illegalité des mesures prises par certains d'entre eux :

« De nombreux arrêtés préfectoraux, y est-il dit, ont été pris au sujet des bois de chauffage. Beaucoup d'entre eux n'ont porté, à un problème déjà difficile, qu'une solution extrêmement complexe.

« Le blocage des bois de chauffage, qui est illégal, entraîne en outre des complications administratives et de nombreuses et longues démarches des usagers. La production, qu'il s'agit de stimuler énergiquement, s'en trouve au contraire entravée.

« Vous voudrez donc bien rapporter les mesures que vous auriez été amené à prendre dans ce sens. »

Voilà un texte précis. Cependant, certaines infractions à cette circulaire sont encore constatées. C'est pourquoi le gouvernement a tenu à la rappeler.

Prix de la margarine

Par arrêté préfectoral, le prix au détail de la margarine est ainsi fixé : Margarine Astra et Tip, 27 fr. 80 le kg. Margarine d'autres fabrications, 25 fr. 50 le kg.

Prix du café

Par arrêté du Préfet régional, le prix du café est ainsi fixé :
Prix de la ration de 30 gr. de café pur, 1 fr. 90. Mélange 20 0/0 de café pur et 80 0/0 de succédané, la ration de 150 gr., 4 fr. 30.

Prix du lait concentré

Par arrêté du Préfet régional, le prix du lait concentré est ainsi fixé :
Sucré en boîtes ordinaires, 9 fr. 40 ; en boîtes d'aluminium, 10 fr. 40. Non sucré, en boîtes ordinaires, 7 fr. 10 ; en boîtes d'aluminium, 8 fr. 30.

Les foires de la semaine

Lundi 21 décembre : Cabrerets, Duravel, Milhac.
Mardi 22 : Sarrazac, St-Céré, St-Germain-du-Bel-Air.
Mercredi 23 : Blars, Lacapelle-Marival.
Jeudi 24 : Calviac, Lalbenque, Martel.
Vendredi 25 : Cajarc, Cardaillac, Montet-et-Bouzal, Les Quatre-Routes.
Samedi 26 : Beaugard, Figeac, Luzech, Mauroux, Prudhomat.

EDEN

Samedi et dimanche en soirée à 21 h. Dimanche, 1^{re} matinée à 13 h. 45, 2^e matinée à 16 h., une grande production : JENNY LIND, Complément et Actualité.

GRANDE CONFERENCE PUBLIQUE

Tout le monde se demande avec angoisse ce qu'il va advenir de notre pays. On s'interroge sans pouvoir se donner à soi-même une réponse satisfaisante ; on est cruellement frappé de voir qu'en moins d'un mois tout ce que le Maréchal avait sauvé a été perdu.

C'est ce sujet que traitera M. Raoul Bérenghier, délégué du ministère de l'Information qui fera lundi 21 décembre, à 21 heures, au Palais des Fêtes, une conférence publique sur ce sujet : *France-Allemagne, les occasions perdues !*

Les Cadurciens iront nombreux entendre M. Bérenghier qui fera l'histoire des rapports franco-allemands depuis l'Armistice.

Nécrologie

Nous avons appris avec regret la mort de notre compatriote, Mlle Léonie Rapatel, décédée à Foix à l'âge de 86 ans.

Nous adressons à Mlle Octavie Rapatel, le Commandant Rapatel, Mme et M. Pierre Baby, à tous les parents nos sincères condoléances.

Mairie de Cahors

Les jeunes réfugiés des deux sexes, allocataires ou non, âgés de 14 ans révolus à 21 ans (Alsaciens-Lorrains, zone occupée et interdite) sont priés de se présenter à la Mairie, 1^{er} étage, Bureaux de l'Etat-Civil, avant le 20 décembre courant, dernier délai.

Prix des légumes

Par arrêté préfectoral le prix au détail des légumes est ainsi fixé au kg. :
Choux-fleurs, 10 fr. ; Salsifis, 6 fr. 80 ; Scorsonères, 8 fr. ; Poireaux, 7 fr. 70 ; Choux pommés, 3 fr. 20 ; Radis noirs, 2 fr. 30.

Chute

M. René Delcroix, employé du bureau de la société La Préserve, descendant, dans la nuit, le perron des bureaux de la société, rue Gustave-Larroumet, lorsque, tout à coup, il tomba sur le dos.

Dans la chute, il se fit des ecchymoses et des contusions dans le dos.

Service des Pharmacies

Le service des pharmacies sera assuré le dimanche 20 décembre et le lundi 21 jusqu'à midi par la pharmacie Gayet.

Les Sports

ASSOCIATION

Championnat du Lot, 1^{re} série. — A Cahors, F.C. Castelnau (1) contre Stade Cadurcien (R.). — Le public est invité à assister à ce match de championnat qui se jouera demain sur notre stade municipal. Rappelons que le Stade, lors de son déplacement à Castelnau, battit de justesse le F.C. par 3 à 2. L'équipe stadiste est donc en tête de la Poule Sud et voudra faire comme son aîné, maintenir sa place enviable, pour disputer la compétition contre les équipes du nord de notre département.

Pour ce match le Comité de football a décidé d'essayer certains éléments avant de les faire passer en équipe 1^{re}, ce sera donc une belle partie en perspective qui doit satisfaire nos amateurs de ballon rond.

Voici la composition de l'équipe du S.C. : goal : Miquel ; arrières : Gagnayre, Vésir ; demis : Bastide, Sotto, Laurent ; avants : Courtiol, Québre, Hicks, Bourrières, Pasqué.

La musique des Pupilles de la Marine qui contribua brillamment à la grande manifestation de dimanche dernier prêterait à nouveau son concours.

SPORT-BOULES

C'est dimanche prochain 20 courant que se déroulera, à partir de 14 h. 30, place des Acacias, la seconde journée du concours des maîtres-joueurs organisé par Le Dépêche. Nous rappelons à ce sujet que les joueurs qui, pour une raison quelconque, n'ont pu s'engager pour la première journée, peuvent encore le faire jusqu'à dimanche 14 heures. Tous les joueurs engagés auront à disputer deux parties, même ceux ayant gagné deux parties lors de la première journée. Tirage au sort à 14 heures, place des Acacias. — Le Comité.

CONSEIL MUNICIPAL

Arbre de Noël dans les écoles. — Comme nous l'avons dit, il a été décidé qu'un arbre de Noël sera dressé dans chaque école publique et privée de la ville.

Création d'un bureau familial. — M. le Maire expose qu'il a été saisi par le Commissariat général de la Famille d'une demande tendant à savoir ce que la ville de Cahors a fait pour faciliter la politique familiale du Maréchal.

La municipalité propose la mesure suivante : Beaucoup de familles ignorent les lois dont elles ont le droit de bénéficier et perdent ainsi les avantages qui leur sont dus.

Le Conseil accepte le principe de cette création et charge la municipalité de l'organiser.

Legs de Mlle Tardieu. — Mlle Jeanne Tardieu, 5, rue Hauterive, a fait en mourant, entre autres donations, un legs de 250 fr. de rente pour procurer chaque année une journée de fête aux enfants des hospices.

Veilleur de nuit. — Sur rapport de M. Méric, qui fait ressortir la nécessité de prendre des précautions pour éviter toute possibilité de vol de cartes d'alimentation dont la ville est responsable, le Conseil décide que la Mairie sera gardée par un veilleur de nuit armé.

Collège moderne. — Sur rapport de M. Méric, le Conseil décide que le Maire est autorisé à passer des marchés de gré à gré pour diverses fournitures nécessaires à l'internat de l'école primaire supérieure devenue « Collège moderne ».

Achat de matériel pour l'Abattoir. — M. Germain présente un rapport dans lequel il expose que la ville de Cahors est dépourvue de tout matériel de travail pour l'Abattoir.

Polices d'incendie. — La municipalité expose que les polices d'assurances pour les bâtiments municipaux sont devenues insuffisantes. Le montant des capitaux assurés s'élève à 16 millions.

Budget de l'Hôpital-Hospice. — Au nom de la commission des finances, M. Pébeyre présente le budget primitif de l'Hôpital-Hospice pour 1943 qui est approuvé par le Conseil.

Budget du Collège moderne. — M. Pébeyre présente le budget primitif du Collège moderne pour 1943, accepté par la commission des finances et qui s'élève en recettes et en dépenses à 3 millions 470.466 fr.

Budget du Bureau de Bienfaisance. — Au nom de la commission des finances qui l'a accepté, M. Pébeyre présente le budget primitif du Bureau de Bienfaisance pour 1943 qui s'élève en recettes et en dépenses à 136.555 fr.

Service vicinal. — M. Pébeyre, au nom de la commission des finances, propose le budget supplémentaire du Service vicinal à la somme de 73.422 fr.

Budget supplémentaire de 1942. — Enfin, M. Pébeyre présente le budget supplémentaire de Cahors pour 1942, établi d'après les nouvelles règles de la comptabilité publique.

Il tient compte des modifications qui se sont produites depuis le vote du budget primitif, ainsi que des augmentations de recettes et de dépenses.

Après quelques explications sur certains crédits, M. Pébeyre propose ainsi l'ensemble : Recettes, 2.064.711 fr. 50. Dépenses, 2.062.920 fr. 50. Soit un excédent de recettes de 721 fr. Le budget est ainsi accepté.

Le Conseil se réunit ensuite en séance secrète et la séance publique est levée.

CANORS

Fontanes-du-Causse

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de M. Engelbert Pierre, âgé de 96 ans, vétéran de 1870, ancien aubergiste dans notre commune.

Luzech

Contravention. — Le nommé Crozato Luigi, sujet italien, se trouvant à Luzech, avait trop caressé la dive bouteille, et cherchait dispute à ceux avec lesquels il se trouvait.

Limogne

Bureau de bienfaisance. — Nous apprenons avec plaisir que par arrêté préfectoral M. Noël Cassayre, membre de la commission administrative du bureau de bienfaisance, dont les pouvoirs expiraient le 31 décembre 1942, est prorogé dans ses fonctions jusqu'au 31 décembre 1946.

Aux viticulteurs. — Tous les dimanches depuis plus d'un mois, notre garde-champêtre, au cours de ses publications après la sortie des deux messes, rappelle aux viticulteurs l'impérieuse nécessité de l'échange du vieux cuivre contre le vieux sulfate de cuivre.

Labastide-Murat

L'autocar de St-Céré à Cahors. — Depuis mardi 15 courant, l'autobus assurant le service entre St-Céré et Cahors, par Gramat et Labastide-Murat, qui avait été suspendu à défaut de pneus, a été remis en circulation.

Montcuq

Carnet de deuil. — Les décès, à Montcuq, vont, depuis quelques mois, à un rythme vraiment angoissant.

Secours National. — Une séance de cinéma, au bénéfice du Secours National, aura lieu dimanche prochain 20 décembre à la halle. Spectacle de choix qui commencera à 20 h. 30, heure légale.

Puy-l'Évêque

Comité des prisonniers de guerre rapatriés du canton de Puy-l'Évêque. — Cet organisme a tenu sa réunion à la mairie de Puy-l'Évêque le dimanche 13 décembre. Il a été procédé à la constitution du bureau dont voici la composition :

Président : M. Gardes, de Prayssac (délégué par la Maison du Prisonnier de Cahors) ; trésorier : M. Félix, de Prayssac ; délégués communaux : MM. Roques, de Puy-l'Évêque ; Soulié, de Touzac, et Deloupe, de Montcabrier.

Grâce à la LOTERIE NATIONALE

Beaucoup de gens ont besoin d'un diurétique

Ce sont non seulement les arthritiques, goutteux, rhumatisants, mais toute la foule des candidats aux rhumatismes, généralement des constipés, qui se plaignent de lourdeurs de reins et de raideurs articulaires.

INDEFINISSABLE sans APPAREIL sans Electricité, sans Chauffeur sur la tête. Plus de Fatigue pour la Cliente et ses Cheveux.

A la Maison POPOVITCH 20 années de recherches pour donner le maximum de satisfaction.

calme quand vous êtes près de moi et que vous m'offrez votre cœur !

Vous sachiez, Stella, que je dois encore obtenir les derniers aveux de Kennedy.

Vous subirez le contre-coup de ces révélations. Vous souffrirez cruellement.

Attendez, avant de me donner votre amour... Peut-être, quand vous aurez souffert par ma faute, vos sentiments ne seront-ils plus les mêmes ?

Stella ouvrit de grands yeux incrédules et dit :

— Vous me feriez souffrir, Daniel ? Vous ?

Le jeune homme se contenta de répondre d'un signe affirmatif. Stella le dévisageait maintenant, cherchant à lire sa pensée...

— Comme illuminée soudain, elle dit enfin :

— Ma confiance en vous est absolue, Daniel !

Il poussa un soupir et se sentit à la fois fier et inquiet. Il dit d'une voix qui tremblait :

— On ne peut pas, Stella, sans souffrir cruellement soi-même, infliger une souffrance à l'être que l'on aime plus que tout au monde.

Après un long silence où on aurait pu entendre les battements de leurs cœurs, Stella murmura :

— C'est bien, Daniel... Nous serons raisonnables ce soir.

Daniel sourit et reprit :

— Il est près de minuit, chérie, et vous êtes bien loin de High Lees.

— Lula m'attend dans la cuisine et personne ne s'apercevra de mon absence.

— Everett accompagna Stella jusqu'à la lisière de la forêt et ils prirent calmement congé l'un de l'autre.

CHAPITRE XVII

Daniel et Stella devaient se retrouver l'après-midi à la réception. Quand Daniel arriva vers trois heures, il eut l'impression que toute la population des Iles Bri-

FIGEAC

Lacapelle-Marival

Enregistrement. — Malgré les pressantes démarches de notre municipalité, le bureau de l'Enregistrement vient d'être transféré à Assier, mesure regrettable pour notre localité.

Saint-Céré

Canoufiez vos lumières. — Trop de gens n'ont pas encore compris que, selon l'arrêté actuellement en vigueur, il était de toute nécessité de bien camoufler les lumières dès la nuit venue ; les contrevenants s'exposent à de graves sanctions.

Secours National. — Une distribution de vêtements pour hommes et jeunes gens aura lieu au siège de l'Entr'aide, rue P.-Benoit, mercredi 23 décembre, à partir de 14 h. Se munir du carnet social et de la carte de vêtements.

50 ans... attention !

Mauvais âge, pour l'homme comme pour la femme. On a des malaises, des ennuis de toutes sortes. Ces troubles sont généralement atténués par un usage régulier des Gouttes Florides.

IMMEUBLES - PROPRIÉTÉS VENTE & ACHAT MARATUECH, 109, Bd Gambetta, CAHORS

Réalisez votre rêve...

j'ai gagné !...



Grâce à la LOTERIE NATIONALE

Beaucoup de gens ont besoin d'un diurétique

Ce sont non seulement les arthritiques, goutteux, rhumatisants, mais toute la foule des candidats aux rhumatismes, généralement des constipés, qui se plaignent de lourdeurs de reins et de raideurs articulaires.

INDEFINISSABLE sans APPAREIL sans Electricité, sans Chauffeur sur la tête. Plus de Fatigue pour la Cliente et ses Cheveux.

A la Maison POPOVITCH 20 années de recherches pour donner le maximum de satisfaction.

calme quand vous êtes près de moi et que vous m'offrez votre cœur !

Vous sachiez, Stella, que je dois encore obtenir les derniers aveux de Kennedy.

Vous subirez le contre-coup de ces révélations. Vous souffrirez cruellement.

Attendez, avant de me donner votre amour... Peut-être, quand vous aurez souffert par ma faute, vos sentiments ne seront-ils plus les mêmes ?

Stella ouvrit de grands yeux incrédules et dit :

— Vous me feriez souffrir, Daniel ? Vous ?

Le jeune homme se contenta de répondre d'un signe affirmatif. Stella le dévisageait maintenant, cherchant à lire sa pensée...

— Comme illuminée soudain, elle dit enfin :

— Ma confiance en vous est absolue, Daniel !

Il poussa un soupir et se sentit à la fois fier et inquiet. Il dit d'une voix qui tremblait :

— On ne peut pas, Stella, sans souffrir cruellement soi-même, infliger une souffrance à l'être que l'on aime plus que tout au monde.

Après un long silence où on aurait pu entendre les battements de leurs cœurs, Stella murmura :

— C'est bien, Daniel... Nous serons raisonnables ce soir.

Daniel sourit et reprit :

— Il est près de minuit, chérie, et vous êtes bien loin de High Lees.

— Lula m'attend dans la cuisine et personne ne s'apercevra de mon absence.

— Everett accompagna Stella jusqu'à la lisière de la forêt et ils prirent calmement congé l'un de l'autre.

CHAPITRE XVII

Daniel et Stella devaient se retrouver l'après-midi à la réception. Quand Daniel arriva vers trois heures, il eut l'impression que toute la population des Iles Bri-

GOURDON

Bétail

Nécrologie. — C'est avec regret que nous apprenons la mort de Mme Marie Marcellou, du Peyratel, décédée à l'âge de 75 ans, une quinzaine de jours après, la défunte suit son époux dans la tombe.

Gramat

Les sports. — Dimanche 20 décembre, au terrain des sports, la jeunesse gramatoise recevra les Aiglons brivistes, promotion d'honneur.

Dans les P.T.T. — Nous apprenons la nomination de Mlle Granouillac comme employée des Postes au bureau de Gramat. Nous lui adressons nos félicitations et nos souhaits de bienvenue.

Service pharmaceutique. — Le service de garde des pharmacies de notre ville sera assuré le dimanche 20 décembre par la pharmacie Rougeyrolles, place de la République.

Secours National. — Une 2e soirée est prévue pour le dimanche 20 décembre, avec le même programme, organisé par le groupe artistique gramatois au profit du Secours National (campagne d'hiver) et des prisonniers locaux, sous le patronage de la municipalité.

Cinéma Olympia. — Samedi 19 décembre à 21 h. : « Cartacalha » avec un bon complément et France actualités.

Souillac

Don au Bureau de Bienfaisance. — A l'occasion de leur mariage, M. Dauriac, gendarme à Souillac, et Mlle Ginette Garry ont fait un don de 500 fr. au Bureau de Bienfaisance.

Cinéma Vox. — Samedi 19, dimanche 20 décembre en soirée à 21 h., dimanche 20 matinée à 15 h., Claude Dauphin, Jacqueline Laurent, Pierre Brasseur, Charpin, Tramel, dans une comédie de Labiche : « Les deux Timides », avec un bon complément et France actualités.

P.T.T. — Nous apprenons que M. Henri Delmas, facteur des Postes à Paris, est nommé à Souillac en remplacement de M. Sabatier qui a fait valoir ses droits à la retraite. Nos félicitations.

Fête de l'Arbre de Noël. — La fête de l'Arbre de Noël organisée par les maîtresses de l'école maternelle aura lieu le vendredi 25 décembre à 14 h. 30 à la salle des fêtes.

Vol. — M. Pailla, épicier à Vayrac, constata qu'en son absence une somme de 400 fr. avait été volée dans son tiroir-caisse. Plainte a été portée à la gendarmerie qui a ouvert une enquête.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de M. Mazeyrie Guillaume, boucher, décédé à l'âge de 63 ans. Le défunt avait pris longtemps une part très active dans les délibérations du Conseil municipal, dont il était membre.

Vayrac

Vol. — M. Pailla, épicier à Vayrac, constata qu'en son absence une somme de 400 fr. avait été volée dans son tiroir-caisse. Plainte a été portée à la gendarmerie qui a ouvert une enquête.

Nécrologie. — Nous apprenons la mort de M. Mazeyrie Guillaume, boucher, décédé à l'âge de 63 ans. Le défunt avait pris longtemps une part très active dans les délibérations du Conseil municipal, dont il était membre.

Une négligence qui coûterait cher

Négliger de soigner la constipation, c'est accepter d'être toujours fatigué. Si votre intestin est paresseux, si votre foie ne secrete pas assez de bile, prenez le soir un comprimé Vichy-Etat ou plantes laxatives et au sel Vichy-Etat. Ni fatigue, ni coliques, Ttes Phies : 8 fr. 20 la boîte de Vichybol.

REMERCIEMENTS

et AVIS DE NEUVAINES

Monsieur et Madame FAUCHÉ, née RUFFET et leur fils Jean GARROUX ; Monsieur et Madame Jean PALAME, née RUFFET et leurs enfants ; Monsieur Léon GUYEU, agent du cadastre ; Monsieur et Madame Georges GUYEU et leurs enfants ; Monsieur et Madame Frédéric GUYEU et leurs enfants remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont donné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de

Madame Veuve RUFFET

née VACHEZ

et les prient de vouloir bien assister au service de neuvaine qui sera célébré en l'Eglise Cathédrale le lundi 21 décembre à 9 heures 1/4.

IMP. COUSSLANT, Le co-gérant : PARAZINES, U.G. 3743, 15-12-42.

gnât une chute ignominieuse. En longeant la barrière, il frôla Lula qui s'y tenait appuyée...

— Traitre et félon ! Pourquoi ne m'avez-vous pas réservé la première de ces ravissants cow-boys ?

— Stella l'avait prédit, reprit Daniel en riant.

— Je vous prends en flagrant délit de favoritisme... Ceci confirme mes craintes : vous aimez Stella plus que moi !

— On ne peut rien vous cacher !

A ce moment, Daniel aperçut Rock Parkins qui conduisait son cheval par la bride, hors de l'arène...

— Si ma mémoire est fidèle, dit Rock avec un sourire forcé, ma première chute de cheval s'est produite peu après ma naissance...

— Daniel ! Notre rencontre de cette nuit est-elle une réalité ? ou bien ai-je rêvé.

— Si vous avez rêvé, j'ai fait un rêve identique ! répondit-il.

— Il faut que je parte... Je voudrais rester... Mais...

En disant ces derniers mots, elle s'éloigna en effleurant du doigt la main de Daniel.

— Au bout d'un instant, le jeune homme aperçut Stella qui se mélaît, en riant, à un groupe de jeunes filles.

Dés le début, la représentation équestre obtint le plus grand succès ; l'assistance applaudissait frénétiquement les prouesses des cow-boys.

— D'accord ! reprit vivement Daniel.

Les deux hommes pénétrèrent dans le garage et le changement à vue s'opéra, en quelques instants.

— Si ma mémoire est fidèle, dit Rock avec un sourire forcé, ma première chute de cheval s'est produite peu après ma naissance...

— Daniel ! Notre rencontre de cette nuit est-elle une réalité ? ou bien ai-je rêvé.

— Si vous avez rêvé, j'ai fait un rêve identique ! répondit-il.

— Il faut que je parte... Je voudrais rester... Mais...

En disant ces derniers mots, elle s'éloigna en effleurant du doigt la main de Daniel.

— Au bout d'un instant, le jeune homme aperçut Stella qui se mélaît, en riant, à un groupe de jeunes filles.

Dés le début, la représentation équestre obtint le plus grand succès ; l'assistance applaudissait frénétiquement les prouesses des cow-boys.

— D'accord ! reprit vivement Daniel.

Les deux hommes pénétrèrent dans le garage et le changement à vue s'opéra, en quelques instants.

— Si ma mémoire est fidèle, dit Rock avec un sourire forcé, ma première chute de cheval s'est produite peu après ma naissance...

— Daniel ! Notre rencontre de cette nuit est-elle une réalité ? ou bien ai-je rêvé.

— Si vous avez rêvé, j'ai fait un rêve identique ! répondit-il.

— Il faut que je parte... Je voudrais rester... Mais...

En disant ces derniers mots, elle s'éloigna en effleurant du doigt la main de Daniel.

— Au bout d'un instant, le jeune homme aperçut Stella qui se mélaît, en riant, à un groupe de jeunes filles.

Dés le début, la représentation équestre obtint le plus grand succès ; l'assistance applaudissait frénétiquement les prouesses des cow-boys.

— D'accord ! reprit vivement Daniel.

Les deux hommes pénétrèrent dans le garage et le changement à vue s'opéra, en quelques instants.

— Si ma mémoire est fidèle, dit Rock avec un sourire forcé, ma première chute de cheval s'est produite peu après ma naissance...

— Daniel ! Notre rencontre de cette nuit est-elle une réalité ? ou bien ai-je rêvé.

— Si vous avez rêvé, j'ai fait un rêve identique ! répondit-il.

— Il faut que je parte... Je voudrais rester... Mais...

En disant ces derniers mots, elle s'éloigna en effleurant du doigt la main de Daniel.

PETITES ANNONCES

J'achète tous modèles MACHINES A COUDRE. Bonaure, 24, rue Clemenceau, Cahors.

LIVRES D'OCCASION

LIVRES ANCIENS Achat, vente, échange M. ESTRADEL 31, Boulevard Gambetta (En face le lycée de jeunes filles) R.C. 4320 — C.P. 15.931 — Cahors

CORS, DURILLONS, soulagement immédiat. Besombes, spécialiste diplômé, de 14 h. à 17 h. et sur rendez-vous. 1, rue Jean-Vidal, Cahors.

CHIEN à vendre pour servir pour tirer une voiturette de mutilé. S'adresser 4, rue du Four-St-Barbs.

Je cherche à louer ou acheter MACHINE A ECRIRE. Faire offres : I. BARDIN, 28, rue Wilson, Cahors.

LE RESTAURANT de l'Hostellerie de la vallée du Célé, Sauliac-sur-Célé (Lot), se recommande toujours pour sa bonne cuisine. Pension de famille.

Quintonine

pour lutter contre l'affaiblissement

Fr. 60 la Flacon. - Toutes Pharmacies.

Au Lilas Blanc

FLEURS NATURELLES

ARTICLES FUNERAIRES

79, bd Gambetta, CAHORS, tél. 248

DEUXIEME INSERTION

Suivant acte sous seing privé en date à Cahors du trente septembre mil neuf cent quarante-deux, enregistré à Cahors le 24 octobre 1942, n° 98, n° 68.

Les époux CLUSEL-ANDISSAC, demeurant à Cahors, ont vendu aux époux CLUSEL-BELVEZET, demeurant à Cahors, un fonds de commerce d'épicerie exploitée à Cahors (Lot). Domicile est élu pour les oppositions au siège du fonds vendu.

Avis est donné qu'en exécution de l'art. 3 de la loi du 17 mars 1909, les créanciers du vendeur devront pour conserver leurs droits former opposition au paiement du prix entre les mains de l'acquéreur au domicile sus-indiqué dans les vingt jours de la présente insertion.

Pour deuxième insertion, signé : CLUSEL.

ETUDE DE M. J.-J. PEZET-SEBAL Notaire à Lalbenque

VENTE DE FONDS DE COMMERCE

Suivant contrat reçu par M. J.-J. PEZET-SEBAL, notaire à Lalbenque, le premier décembre 1942, enregistré à Cahors (A.G.) le 12 décembre 1942, Volume : 785, Folio : 15, Case : 77.

Monsieur Jules DELPECH, négociant, et Madame Marie PARRA, son épouse, demeurant ensemble à Lalbenque, ont vendu à Monsieur André-Eugène VAYSSETTES, négociant, demeurant actuellement à Lalbenque et précédemment à Agen, et Monsieur Maurice-Camille-Jacques DELAURENS, négociant, demeurant au même lieu, UN FONDS DE COMMERCE DE DRAPERIE exploité à Lalbenque et connu sous le nom de « Maison DELPECH », comprenant : le nom commercial, la clientèle, l'achalandage et le matériel servant à l'exploitation.

L'entrée en jouissance a été fixée au 1er janvier 1943.

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues, à peine de forclusion, dans les vingt jours de l'insertion qui renouvellera la présente, à Lalbenque, en l'étude de M. PEZET-SEBAL, notaire à la dite résidence. — Pour premier avis : J.-J. PEZET-SEBAL.

SERVICE

GÉRANCE d'IMMEUBLES

Encaissement loyers

Recouvrement des arriérés

MARATUECH, 109, Bd Gambetta, CAHORS

Imp. COUSSLANT, Le co-gérant : PARAZINES, U.G. 3743, 15-12-42.

MA BONNE ÉTOILE

PAR

CONCORDIA MERREL

N° 48

En silence, dans la demi-obscurité, ils échangeaient un regard : une flamme intérieure brillait dans les yeux de Daniel et il eut l'impression que la forêt tout entière vacillait autour de lui...

— Je suis ! Je suis !... Je n'ai qu'à regarder en moi-même pour comprendre... N'est-ce pas merveilleux que le passé soit soudain aboli et que nous restions seuls ?

— C'est merveilleux, en effet, mais la route n'est pas entièrement déblayée, Stella. C'est pourquoi il faut que je garde ma raison pour un peu de temps encore, ajouta-t-il en souriant avec émotion.

— Votre raison ?

— Ce n'est pas facile de garder son